



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Ouverture des stations de sports d'hiver

Question au Gouvernement n° 3577

Texte de la question

OUVERTURE DES STATIONS DE SPORTS D'HIVER

M. le président. La parole est à M. Vincent Rolland.

M. Vincent Rolland. Ma question s'adresse au Premier ministre.

Incompréhension ! C'est le mot qui revient unanimement dans la bouche des acteurs des sports d'hiver.

Un député du groupe LR. C'est vrai !

M. Vincent Rolland. Après une réflexion de plusieurs semaines sur la mise en place de protocoles sanitaires, puis une réunion qui a eu lieu la semaine dernière sous votre autorité, vous aviez proposé d'attendre une dizaine de jours pour décider d'une ouverture des stations de sports d'hiver, décision qui serait liée à la situation sanitaire du pays.

Mais le lendemain, la parole présidentielle est venue remettre en cause l'engagement gouvernemental.

M. Pierre Cordier. Il y a un trou dans la raquette à neige !

M. Vincent Rolland. Nous n'y comprenons plus rien, si ce n'est que vous condamnez la montagne et ses acteurs socioprofessionnels.

Mme Émilie Bonnivard. Tout à fait !

M. Vincent Rolland. Colère ! Oui, les montagnards sont en colère vis-à-vis de cette interdiction d'ouvrir les remontées mécaniques (*Applaudissements sur les bancs du groupe LR.*) quand, dans le même temps, les Français pourront partir à l'étranger, en se rendant dans des aéroports pour prendre l'avion. N'y a-t-il pas là une iniquité de traitement ?

M. Thibault Bazin. Mais si !

M. Vincent Rolland. Aussi, avec mes collègues élus de montagne, Mmes Bonnivard et Duby-Muller, M. Saddier et d'autres, nous vous demandons de statuer au plus tard dans dix jours, au regard de la situation sanitaire du moment et de la disponibilité hospitalière – j'insiste, la disponibilité hospitalière –, et de mettre en place des aides puissantes à la hauteur des enjeux. Ne condamnez pas un écosystème qui ne demande qu'à travailler. Nous voulons vivre ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe LR.*)

M. le président. La parole est à M. le secrétaire d'État chargé du tourisme, des Français de l'étranger et de la francophonie.

M. Jean-Baptiste Lemoyne, secrétaire d'État chargé du tourisme, des Français de l'étranger et de la francophonie. Vous le savez, vous qui êtes justement député de la Savoie, le ski consiste à trouver l'état d'équilibre, celui qui permet d'avancer sans chuter. (*Protestations sur les bancs du groupe LR. – Quelques applaudissements sur les bancs du groupe LaREM.*) Il se trouve que si nous voulons durablement relancer les activités de montagne, nous avons besoin de garder un équilibre.

Je vous rappelle l'état de la situation sanitaire,...

M. Thibault Bazin. Ce n'est pas la faute de la montagne !

M. Jean-Baptiste Lemoyne, secrétaire d'Étatet je le fais sous le contrôle du ministre des solidarités et de la santé : il y a en ce moment 10 000 à 15 000 nouveaux cas de covid-19 par jour, contre 4 000 au mois de mai dernier, lorsque nous entamons la période de déconfinement. Vous voyez donc bien que la décision de laisser fermées les remontées mécaniques n'est pas prise de gaieté de cœur : elle l'est en responsabilité.

M. Thibault Bazin. La montagne est une victime collatérale !

Un député du groupe Les Républicains . Sur les remontées mécaniques, on ne contamine personne !

M. Jean-Baptiste Lemoyne, secrétaire d'État . C'est également en responsabilité que le Premier ministre a réuni les acteurs de la montagne pour définir le cadre des compensations auxquelles ils auront droit, car nous savons naturellement combien la période des vacances de Noël est importante pour eux – elle représente 20 % de la saison. Pour cela, nous allons mettre en place un dispositif d'indemnisation ad hoc,...

M. Fabien Di Filippo. Shadoks, plutôt !

M. Jean-Baptiste Lemoyne, secrétaire d'Étatafin de couvrir un certain nombre de charges fixes, notamment les missions de sécurisation des pistes qui sont très importantes.

Par ailleurs, la ministre du travail, de l'emploi et de l'insertion a annoncé que les saisonniers recrutés bénéficieront de l'activité partielle. Nous allons également instaurer des dispositifs d'indemnisation des commerces sur une base territoriale,...

Un député du groupe LR. Ils ne veulent pas d'aides, ils veulent travailler !

M. Jean-Baptiste Lemoyne, secrétaire d'Étatcar nous savons bien que dans les vallées, nombre d'entre eux bénéficient aussi de l'afflux des touristes, et qu'il faudra les aider à passer ce cap compliqué. Nous allons continuer à travailler en concertation avec les acteurs.

M. Damien Abad. Et l'harmonisation européenne ?

M. Jean-Baptiste Lemoyne, secrétaire d'État . Nous le ferons également, avec Roxana Maracineanu, ministre déléguée chargée des sports, pour définir les activités restant autorisées – elles seront nombreuses à l'être.

M. Thibault Bazin. Vous allez les tuer !

M. Jean-Baptiste Lemoyne, secrétaire d'État . Le Premier ministre recevra les acteurs concernés le 11 décembre pour en discuter. Oui, nous voulons faire vivre la montagne, en toute sécurité et le plus vite possible, mais seulement le moment venu et quand les conditions sanitaires s'y prêteront. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe LaREM.*)

M. le président. La parole est à M. Vincent Rolland.

M. Vincent Rolland. J'ai écouté tout à l'heure le Premier ministre nous dire que les conditions sanitaires en France s'amélioreraient plus que partout ailleurs en Europe. Ce que nous vous proposons, c'est donc de refaire un point dans dix jours pour juger de l'opportunité ou non d'ouvrir nos domaines skiables, notamment les remontées mécaniques. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LR.*)

M. Fabien Di Filippo. Contradictions !

Données clés

Auteur : [M. Vincent Rolland](#)

Circonscription : Savoie (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3577

Rubrique : Montagne

Ministère interrogé : Tourisme, Français de l'étranger et francophonie

Ministère attributaire : Tourisme, Français de l'étranger et francophonie

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [2 décembre 2020](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [2 décembre 2020](#)